

ADMR
recrute

L'ADMR,
*un acteur
engagé*
**y compris
pour l'emploi**



pour tous, toute la vie, partout

Forte de
75 ANS
d'expérience,
l'ADMR est
la référence
des **services à
la personne.**

**L'ADMR
AUJOURD'HUI,
C'EST :**

94 000

SALARIÉS

85 000

BÉNÉVOLES

720 000

CLIENTS

2 700

ASSOCIATIONS
LOCALES

10 000

OFFRES D'EMPLOI

à pourvoir dans
toute la France
chaque année

101 millions

D'HEURES
D'INTERVENTION

L'ADMR, un acteur unique...

1^{er} réseau associatif national de services à la personne, l'ADMR est un mouvement qui **innove pour une société plus solidaire** et contribue à l'aménagement du territoire et au développement du lien social.

Au service de tous

Présents dans tous les territoires, en zone rurale comme en zone urbaine, nous proposons des services pour tous à tous les âges de la vie :

❑ Enfance et parentalité

Nous accompagnons tous les enfants et apportons des solutions adaptées à toutes les situations familiales ayant des répercussions sur la vie quotidienne : garde d'enfants à domicile ou en accueil collectif, aide à la parentalité, etc.

❑ Services et soins aux séniors

Nous proposons une évaluation personnalisée des besoins, un accompagnement de qualité pour chacun et un suivi de qualité des prestations.

Respectueux des choix de chacun

Nous respectons les choix de vie de chaque personne et offrons à chaque étape de la vie un accompagnement à domicile sur mesure.

❑ Accompagnement du handicap

Avec des équipes spécialisées, formées aux différents types de handicap, l'ADMR accompagne les personnes vivant avec un handicap et leurs proches aidants.

❑ Entretien de la maison

Le professionnalisme de nos salariés, conjugué à la dimension sociale de notre action, nous permet de proposer des solutions adaptées à tous, qu'il s'agisse d'une prestation ponctuelle ou régulière, pour quelques heures ou à l'année.

Porté par des valeurs humaines fortes

- ❑ La proximité
- ❑ Le respect
- ❑ La solidarité
- ❑ La réciprocité
- ❑ L'universalité

...dans le secteur des services à la personne

- ❑ Parce que nous sommes un modèle **associatif non lucratif** associant bénévoles et salariés, tous mobilisés au quotidien.
- ❑ Parce que nous avons fait de **nos valeurs le moteur de notre action** : proximité, respect, solidarité, réciprocité, universalité.

- ❑ Parce que nous proposons une large palette de **services pour tous** à tous les âges de la vie.
- ❑ Parce que nous sommes un réseau regroupant **2700 associations locales** à taille humaine pour être au plus près des besoins de nos clients et proposer des solutions personnalisées.

UN RÉSEAU, CRÉATEUR D'EMPLOIS

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, l'ADMR est **l'un des premiers employeurs de France.**

CHAQUE ANNÉE, PLUS DE

10 000 POSTES

à pourvoir partout en France.

Des métiers variés dans un secteur d'activité en plein essor

- ❑ **Les métiers d'intervention :** aide à domicile, technicien d'intervention sociale et familiale (TISF), aide-soignant, éducateur de jeunes enfants, infirmier, ergothérapeute...
- ❑ **Les métiers d'encadrement :** infirmier coordinateur, responsable de secteur, directeur de fédération départementale...

- ❑ **Les métiers administratifs et fonctions support :** secrétaire, accompagnant de proximité, chargé de mission qualité, chargé de développement, aide comptable, responsable administratif et financier, responsable ressources humaines...

Un espace dédié sur notre site

Un parcours simplifié, de très nombreuses annonces dans toute la France, la garantie de voir son CV immédiatement réorienté vers la fédération concernée...

Rendez-vous sur admr.org

REJOINDRE L'ADMR, c'est choisir :



- ❑ D'intégrer le **1^{er} réseau français** des services à la personne : 94 000 salariés, 85 000 bénévoles et 10 000 offres d'emploi à pourvoir chaque année dans toute la France.



- ❑ D'exercer auprès de ceux qui en ont besoin, au coeur des territoires, un métier qui a du sens et de **partager des valeurs fortes.**



- ❑ De suivre des formations professionnalisantes et/ou qualifiantes pour **développer ses compétences** et être acteur de son parcours professionnel.



- ❑ De rejoindre un **poste près de chez soi**, à plus de 80 % en CDI.



- ❑ **D'acquérir un métier** ouvert au plus grand nombre, avec ou sans diplôme.



- ❑ De profiter **d'une convention collective de branche**, d'une couverture sociale complète, d'une complémentaire santé pour le salarié et ses proches, avec notamment des garanties « prévoyance en cas d'incidents de la vie », et de congés d'ancienneté.



- ❑ De disposer d'un **temps de travail flexible** et d'une attention particulière portée à son équilibre de vie et son bien-être.



- ❑ De se voir garantir **un minimum de 104 heures d'intervention/mois**, une rémunération spécifique (+45 %) pour les interventions les dimanches et jours fériés, une clause de reprise de l'ancienneté pour tout salarié issu du secteur des services à domicile.



- ❑ **De bénéficier d'aides à la mobilité** : indemnités kilométriques supérieures à celles du secteur, trajets domicile-travail indemnisés à hauteur de 60 %, tarifs négociés pour l'entretien ou la réparation de son véhicule, véhicules parfois mis à disposition.



- ❑ De profiter **d'avantages préférentiels** pour les achats du quotidien et les loisirs.



- ❑ **De travailler en autonomie sans être isolé** : soutien et encadrement par une équipe pluridisciplinaire, plannings et temps d'échange organisés, plateforme d'écoute 24 heures / 24 et 7 jours / 7,...